

POLLUTION

Eau potable en France : le rapport qui dévoile un « mur d'investissements » et une gouvernance à la dérive

Le député Jean-Michel Brard a présenté un rapport parlementaire qui sonne comme un avertissement : le modèle français de l'eau potable vacille. Entre hausse des coûts, pollutions persistantes comme les PFAS et gouvernance fragmentée, les collectivités se retrouvent confrontées à un choc financier et opérationnel d'ampleur.

FLORENCE FALVY, CORRESPONDANTE À NANTES

L'eau n'est plus une certitude mais un défi sanitaire, économique et géopolitique, prévient d'emblée le député Jean-Michel Brard lors d'une conférence de presse ce lundi 18 mai à Nantes (Loire-Atlantique), à l'initiative de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée nationale.

Fruit d'un an de travaux et de 33 auditions, le rapport qu'il dévoile montre des « failles structurelles » profondes dans la gestion de l'eau, symptôme d'un modèle à bout de souffle, tiraillé entre des exigences réglementaires de plus en plus strictes, notamment avec la montée des pollutions aux PFAS, ces « polluants éternels » très difficiles à traiter, et des moyens insuffisants. Pour les collectivités « livrées à elles-mêmes », la facture s'annonce lourde dans un contexte déjà marqué par des ressources financières limitées.

Un « mur d'investissements » pour les collectivités

Pour répondre à cette impasse, le rapport déroule 42 recommandations visant à refonder en profondeur le modèle. Elles s'articulent autour de trois axes : mieux financer la transition, renforcer la qualité de l'eau et repenser la gouvernance.

Parmi les mesures clés : la suppression de certaines contraintes pesant sur les agences de l'eau ou encore un plan national de recherche sur les technologies de dépollution. Y figure aussi la création de nouvelles ressources. Le rapport propose ainsi une taxation de 0,2 centime par litre sur l'eau en bouteille (hors verre) destinée à financer des dispositifs d'accès universel à l'eau. Cette mesure pourrait générer entre 16 et 18 millions d'euros par an.

« Sans action forte, ce sont des millions de citoyens, des acteurs économiques et des centaines de communes qui subiront les conséquences de notre inaction », prévient le député. Objectif : permettre aux collectivités de faire face à un véritable « mur d'investisse-

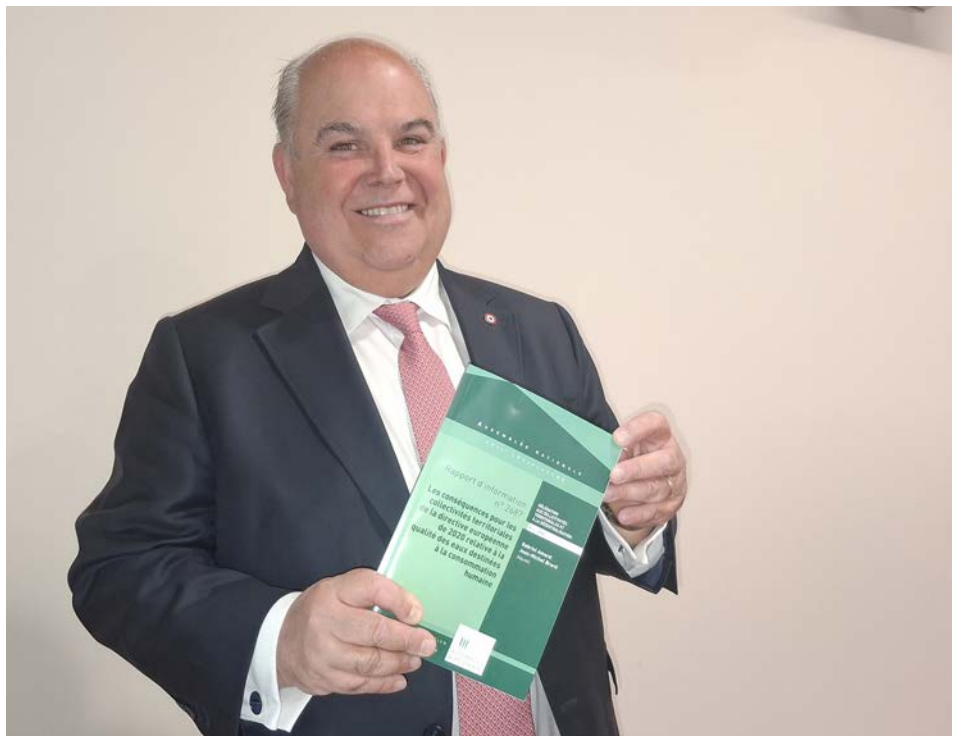
ments », lié à la modernisation des réseaux, à la protection des captages (33 000 en France dont 1 200 jugés prioritaires) et à la mise aux normes européennes.

PFAS : une urgence sanitaire et industrielle

Le rapport d'environ 200 pages insiste également sur la nécessité d'accélérer la réponse face aux PFAS. Les rapporteurs préconisent un durcissement des seuils mais aussi la structuration d'une véritable filière industrielle française de traitement. Autre point critique : la gouvernance. Actuellement dispersée entre plusieurs ministères et niveaux de décision, elle est jugée illisible et inefficace par les rapporteurs.

Pour y remédier, le rapport propose la création d'un Haut-Commissariat à l'eau, chargé de coordonner les politiques publiques et de donner une voix unifiée aux territoires. « Nous avons les moyens d'agir mais il manque une volonté politique claire », insiste Jean-Michel Brard, appelant à faire de l'eau une « priorité absolue ».

Ce rapport se veut avant tout un signal d'alarme. Pour ses auteurs, la France se trouve à un moment charnière : soit elle restructure en profondeur sa politique de l'eau, soit elle s'expose à une dégradation progressive du service public et à une hausse significative des coûts pour les usagers. « Les enjeux de l'eau concernent l'ensemble de la société et c'est ensemble que le défi doit être relevé », conclut le député. **LF**



Jean-Michel Brard est co-rapporteur de la mission d'information de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation sur la transposition de la directive (UE) 2020/2184 sur l'accès à l'eau potable. FLORENCE FALVY